

Référence : C.N.242.2017.TREATIES-XXVII.4.a (Notification dépositaire)

AMENDEMENT À LA CONVENTION SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT  
SUR L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE TRANSFRONTIÈRE

SOFIA, 27 FÉVRIER 2001

CORRECTIONS À L'AMENDEMENT <sup>1</sup>

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.952.2016.TREATIES-XXII.4.a du 16 janvier 2017 par laquelle des corrections ont été proposées au texte authentique anglais de l'Amendement, communique :

Au 16 avril 2017, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises au texte authentique anglais de l'Amendement. Le procès-verbal de rectification correspondant est transmis en annexe.  
....

Le 21 avril 2017



---

<sup>1</sup> Voir notification dépositaire C.N.952.2016.TREATIES-XXVII.4.a du 16 janvier 2017 (Proposition de corrections à l'Amendement).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse [https://treaties.un.org/Pages/Login.aspx?lang=\\_fr](https://treaties.un.org/Pages/Login.aspx?lang=_fr).

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

AMENDMENT TO THE CONVENTION ON ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT IN A TRANSBOUNDARY CONTEXT, ADOPTED AT SOFIA ON 27 FEBRUARY 2001

AMENDEMENT À LA CONVENTION SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE TRANSFRONTIÈRE, ADOPTÉ À SOFIA LE 27 FÉVRIER 2001

PROCÈS-VERBAL OF RECTIFICATION OF THE AMENDMENT

PROCÈS-VERBAL DE RECTIFICATION DE L'AMENDEMENT

THE SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED NATIONS, acting in his capacity as depositary of the Amendment to the Convention on Environmental Impact Assessment in a Transboundary Context, adopted at Sofia on 27 February 2001,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, agissant en sa qualité de dépositaire de l'Amendement à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, adopté à Sofia le 27 février 2001,

WHEREAS the English authentic text of the Amendment contains certain errors,

CONSIDÉRANT que le texte authentique anglais de l'Amendement contient certaines erreurs,

WHEREAS the corresponding proposal of corrections has been communicated to all interested States by depositary notification C.N.952.2016.TREATIES-XXVII.4.a of 16 January 2017,

CONSIDÉRANT que la proposition de corrections correspondante a été communiquée à tous les États intéressés par la notification dépositaire C.N.952.2016.TREATIES-XXVII.4.a du 16 janvier 2017,

WHEREAS by 16 April 2017, the date on which the period specified for the notification of objection to the proposal of corrections expired, no objection had been notified,

CONSIDÉRANT qu'au 16 avril 2017, date à laquelle le délai spécifié pour la notification d'objection aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée,

HAS CAUSED the required corrections as indicated in the above notification to be effected in the English authentic text of the Amendment.

A FAIT PROCÉDER aux corrections requises au texte authentique anglais de l'Amendement tel qu'indiqué dans la notification précitée.

IN WITNESS WHEREOF, I, Stephen Mathias, Assistant Secretary-General in charge of the Office of Legal Affairs, have signed this Procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, Nous, Stephen Mathias, Sous-Secrétaire général chargé du Bureau des affaires juridiques, avons signé le présent procès-verbal.

Done at the Headquarters of the United Nations, New York, on 21 April 2017.

Fait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 21 avril 2017.

Handwritten signature of Stephen Mathias in black ink.  
Stephen Mathias